

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents : M. François Boissonneault, maire  
M. Robert Chabot, conseiller  
M. Claude Baillargeon, conseiller  
M. Michel Brien, conseiller  
M. Adrien Steudler, conseiller

Est absent : M. Christian Beaudry, conseiller  
M. Réjean Boutin, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 novembre 2014 à 19 h, à la salle du conseil située au 136, Route 222, à Racine.**

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES :**

La séance ordinaire est ouverte à 19 h par M. François Boissonneault, maire de Racine.

Mme Mélisa Camiré, Directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

**2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

**3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014;

**4 PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum) :**

**5 ADMINISTRATION :**

- 5.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 23 octobre 2014;
- 5.2 Dépôt de l'état comparatif au 30 septembre 2014;
- 5.3 Dépôt du rapport du maire;

**6 CORRESPONDANCE :**

6.1 Liste des correspondances;

**7 RÈGLEMENT :**

7.1 Avis de motion du règlement 248-11-2014 déterminant les taux de taxes et les taux de tous les services municipaux pour l'année 2015; ainsi que les taux des intérêts et frais pour les arrérages des taxes passées dues;

**8 RÉOLUTIONS :**

- 8.1 Séance extraordinaire d'adoption du budget 2015 – 11 décembre 2014 à 19 h;
- 8.2 Demande d'un permis d'alcool pour le centre communautaire pour l'année 2015;
- 8.3 Réservation d'un bloc d'heure pour l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique 2015 – MRC du Val-Saint-François;
- 8.4 Période des fêtes – Fermeture du bureau municipal;
- 8.5 Nomination des responsables des comités;
- 8.6 Autorisation de signatures pour l'entente de fourniture de service concernant la collecte et le transport des ordures de la municipalité par la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux;
- 8.7 Commission scolaire des Sommets — consultation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2014 à 2015-2016;
- 8.8 Comité consultatif d'urbanisme — recrutement citoyen et élu;
- 8.9 Usage — Terrain PPL (158, route 222);

- 8.10 Embauche d'un préposé à l'entretien de la patinoire extérieure;
- 8.11 Demande de participation financière — Nez rouge (80 \$);
- 8.12 Demande de financement du Comité ÉLÉ;

**9 QUESTIONS DIVERSES :**

**10 DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum) :**

**11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

2014-11-198

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Madame la Directrice générale et secrétaire-trésorière,

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu.

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

2014-11-199

**3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014**

ATTENDU QUE tout un chacun des membres de ce conseil déclare et reconnaît avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la séance du conseil municipal tenue le 6 octobre 2014.

Il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est, par la présente, exemptée de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2014, et que le procès-verbal de la séance soit et il est accepté tel que rédigé.

**4. PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum) :**

La période de questions débute à 19 h 04 et se termine à 19 h 08.

Les sujets des problèmes de pompe dans la rue du Haut-Bois, des précisions quant au fournisseur numéro 186 et le grattage des chemins ont été discutés.

**5. ADMINISTRATION :**

2014-11-200

**5.1. Adoption de la liste des comptes à payer au 23 octobre 2014**

Il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la liste de comptes à payer d'une somme de quatre-vingt-neuf mille huit cent trente-neuf dollars et cinquante cents (89 839,50 \$), couvrant la période du 26 septembre au 23 octobre 2014, soit adoptée.

**5.2. Dépôt de l'état comparatif au 30 septembre 2014**

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal, la Directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les états comparatifs des revenus et dépenses devant le conseil. M. le conseiller Claude Baillargeon présente un résumé des grandes lignes.

**5.3. Dépôt du rapport du maire**

Conformément à l'article 955 du Code municipal, le rapport annuel du maire aux

contribuables pour 2013 est déposé devant le conseil. Il informe les citoyens qu'ils retrouveront une copie de celui-ci dans la prochaine édition du RacinOscope.

## **6. CORRESPONDANCE :**

### **6.1. Liste des correspondances**

La liste des correspondances reçues au mois d'octobre est remise aux membres du conseil.

## **7. RÈGLEMENT :**

2014-11-201

### **7.1. Avis de motion du règlement 248-11-2014 déterminant les taux de taxes et les taux de tous les services municipaux pour l'année 2015; ainsi que les taux des intérêts et frais pour les arrérages des taxes passées dues**

Avis vous est par les présentes donné par M. Michel Brien, conseiller, qu'à la séance extraordinaire du conseil municipal, qui aura lieu le 11 décembre 2014 à 19 h, il proposera ou fera proposer l'adoption d'un règlement portant le numéro 248-11-2014.

Ledit règlement aura pour effet d'imposer les taux de la taxation et les taux de tous les services municipaux pour l'année 2015; ainsi que le taux des intérêts, des pénalités et frais pour les arrérages des taxes en souffrance.

## **8. RÉSOLUTIONS :**

2014-11-202

### **8.1. Séance extraordinaire d'adoption du budget 2015 – 11 décembre 2014 à 19 h**

M. le maire annonce que le budget 2015 sera présenté et adopté lors d'une séance extraordinaire de présentation du budget 2015 du conseil qui sera tenue à 19 heures à la salle du Conseil de la municipalité de Racine, le 11 décembre 2014 et que Mme la Directrice générale et secrétaire-trésorière en donne avis public conformément à l'article 956 du Code municipal.

Lors de cette séance, le Plan triennal d'immobilisations 2015-2017 sera présenté et adopté.

2014-11-203

### **8.2. Demande d'un permis d'alcool pour le centre communautaire pour l'année 2015**

CONSIDÉRANT QUE différents événements des organismes de la municipalité auront lieu au centre communautaire de Racine au cours de l'année et il serait opportun d'avoir un permis de boisson pour toute l'année 2015;

CONSIDÉRANT QU' il est avantageux de déterminer chaque événement et d'en faire une demande globale, étant donné que le prix d'environ quatre cent vingt dollars (420 \$) est basé sur 2014;

À ces causes, il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que Mme la Directrice générale et secrétaire-trésorière soit mandatée pour obtenir un permis de boisson pour l'année 2015, soit quatre cent vingt dollars (420 \$) plus l'ajustement 2015 selon la Régie des alcools et des jeux, s'il y a lieu.

2014-11-204

### **8.3. Réservation d'un bloc d'heure pour l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique 2015 — MRC du Val-Saint-François**

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an soit du 1er janvier au 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE la municipalité de Racine a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographie;

ATTENDU QUE la municipalité de Racine désire participer à cette entente aux conditions suivantes;

- Ressource rédaction et support-conseil : cinquante dollars (50 \$)/heure;
- Ressource cartographique et support technique : trente dollars (30 \$)/heure;

À ces causes, il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Racine adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-dessus mentionnées;

Que la municipalité de Racine réserve un montant de neuf cent cinquante dollars (950 \$) pour l'année 2015 selon la répartition suivante : dix (10) heures pour la ressource rédaction et support-conseil et quinze (15) heures pour la ressource cartographique et support technique.

2014-11-205

### **8.4. Période des fêtes – Fermeture du bureau municipal**

Il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le bureau municipal soit fermé du 24 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclusivement pour la période des fêtes.

Qu'un numéro d'urgence 24 heures soit mentionné sur le système téléphonique municipal.

2014-11-206

### **8.5. Nomination des responsables des comités**

Il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présence sur les comités pour chaque membre du conseil pour l'année 2015 se répartit comme suit :

MAIRE SUPPLÉANT ET SUBSTITUT MRC :

(12-12-2014 au 30-04-2015)	4 mois : M. Claude Baillargeon
(01-05 au 31-08-2015)	4 mois : M. Robert Chabot
(01-09 au 31-12-2015)	4 mois : M. Réjean Boutin

Responsabilités des conseillers : Chaque membre du conseil sera responsable d'un secteur de l'activité publique et sera assisté d'un autre membre. Par défaut, il sera appelé à participer et à suivre les comités relatifs à son secteur.

#### **Secteur de la vie communautaire**

M. Adrien Steudler et M. Michel Brien (substitut)

Ce secteur couvre tout ce qui concerne le centre communautaire, les loisirs, l'organisation de festivités, la communication avec les citoyens (journal municipal et site internet), le comité culture et patrimoine, le calendrier des événements et des

rencontres sociales, le comité d'embellissement, le comité de toponymie, la coopérative de développement ainsi que le dossier des nouveaux arrivants.

#### **Secteur de la communauté des riverains des trois lacs**

M. Claude Baillargeon et M. Robert Chabot

Ce secteur couvre les contacts avec les riverains, la création d'événements de rencontres et de bon voisinage, le suivi des dossiers avec les associations pour la protection de l'eau, le suivi du dossier de la patrouille nautique ainsi que le projet de réseau d'égouts au Lac Brompton.

#### **Secteur de la voirie**

M. Michel Brien et M. Robert Chabot

Ce secteur constitue le comité de la voirie.

#### **Secteur du développement économique et des projets d'infrastructure**

M. Christian Beaudry, M. Claude Baillargeon et M. Michel Brien

Ce secteur comprend la recherche de nouveaux investisseurs (commerces et petites entreprises), le développement du parc industriel ou sa relocalisation, la recherche de subventions auprès des organismes publics, l'offre de services complémentaires au développement du parc Orford, les grands projets d'infrastructures (sauf ceux reliés au Lac Brompton), le dossier du garage au 158, Route 222, le dossier du Réseau Villes et Villages en santé ainsi que les relations avec le marché Locavore.

Comité consultatif des sentiers

récréotouristiques du Val-St-François : M. François Boissonneault et  
M. Michel Brien

CLD du Val-St-François : M. François Boissonneault

#### **Secteur de la Sécurité et Protection de l'environnement**

M. François Boissonneault et M. Christian Beaudry

Ce secteur comprend le suivi du comité d'urgence, les relations avec la Régie intermunicipale de la protection contre l'incendie de Valcourt (dans le cadre de ce que spécifié plus bas), au besoin les relations avec la Sûreté du Québec, la prévention de la délinquance, etc., le dossier de l'aqueduc et de l'égout, le suivi de la qualité de l'eau et du traitement des eaux usées, la cueillette des déchets et des matières recyclables et la collecte des RDD.

Le conseil de la municipalité de Racine nomme, pour le représenter à la Régie intermunicipale de la protection contre l'incendie de Valcourt, M. François Boissonneault à titre de délégué et M. Christian Beaudry, à titre de substitut.

Transport adapté : M. François Boissonneault  
Conseil Régional de l'Environnement de l'Estrie : M. Michel Brien

#### **Secteur de l'urbanisme**

M. Michel Brien et M. Adrien Steudler

Ce secteur comprend un suivi des règlements municipaux ainsi que ceux de la MRC et la participation au Comité consultatif en urbanisme (CCU).

#### **Secteur gestion des ressources humaines**

M. François Boissonneault, M. Claude Baillargeon, M. Réjean Boutin et  
M. Robert Chabot

Référence de la Directrice générale et secrétaire-trésorière dans la gestion des ressources humaines, comité d'embauche, etc.

#### **Secteur finances**

M. François Boissonneault, M. Christian Beaudry, M. Adrien Steudler,  
M. Claude Baillargeon et M. Robert Dion (citoyen)

Ce secteur recommande au conseil municipal sur toutes les questions touchant les finances municipales, la taxation, les budgets annuels, le programme d'immobilisations et les prévisions financières.

### **Chambre de commerce Valcourt et région**

Poste vacant

2014-11-207

#### **8.6. Autorisation de signatures pour l'entente de fourniture de service concernant la collecte et le transport des ordures de la municipalité par la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux**

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la loi du Code municipal, une municipalité n'est pas tenue d'aller en soumission publique lorsque l'objet du contrat est la fourniture d'assurance, de matériaux, de matériel ou de services autres que des services en matière de collecte, de transport, de transbordement, de recyclage ou de récupération des matières résiduelles et qui sont conclues avec un organisme à but non lucratif;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux est un organisme sans but lucratif;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux offre un contrat d'un an avec indexation de 3 % du contrat de 2014 et une surprime au niveau de l'essence si celle-ci devient supérieure à 1.50 \$ le litre.

À ces causes, il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil accepte de mandater M. le maire François Boissonneault et Mme la Directrice générale et secrétaire-trésorière Mélisa Camiré à signer l'entente de fournitures de services avec la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux pour une période d'un an se terminant au 31 décembre 2015;

Le tout tel que décrit dans leur offre de service, reçue par courriel, le 5 septembre 2014, soit au prix de 69 715,55 \$ non taxable pour 2015;

De plus, considérant l'incertitude au niveau du coût du diesel, si le coût du diesel devient supérieur à 1.50 \$ le litre, un frais de diesel représentant le coût supplémentaire sera facturé à la municipalité.

2014-11-208

#### **8.7. Commission scolaire des Sommets — consultation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2014 à 2015-2016;**

CONSIDÉRANT QU' en conformité avec la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires a autorisé le dépôt pour consultation de son plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2014 à 2015-2016;

CONSIDÉRANT QUE ce processus de consultation prévoit que chaque municipalité desservie par la Commission scolaire des sommets peut donner son avis au conseil des commissaires au sujet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

À ces causes, il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité est en accord avec le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2014 à 2015-2016;

Que la municipalité est en accord avec le maintien des écoles de cinquante (50) élèves et moins;

De mandater Mme Mélisa Camiré, Directrice générale et secrétaire-trésorière pour remplir le rapport de consultation et le signer au nom du conseil de la municipalité de Racine.

2014-11-209

#### **8.8. Comité consultatif d'urbanisme — recrutement citoyen et élu**

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est composé de six (6) membres : soit deux (2) membres choisis parmi les membres du conseil et quatre (4) membres choisis parmi les résidents de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' un poste est disponible parmi les résidents de la municipalité, à la suite de la démission de Mme Ilona Kohlen;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de mandater un nouveau membre au siège no 1 jusqu'au 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de nommer un nouveau membre parmi les élus, pour remplacer M. Réjean Boutin au comité;

CONSIDÉRANT le Règlement 243-03-2014 constituant le comité consultatif d'urbanisme;

À ces causes, il est proposé par M. Adrien Steudler, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De nommer M. Michel Brien, conseiller, en remplacement de M. Réjean Boutin.

2014-11-210

#### **8.9. Usage – Terrain PPL (158, route 222)**

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2013-06-165, la municipalité a décidé d'acquérir l'immeuble situé au 158 route 222 (« terrain PPL ») pour des considérations futures;

CONSIDÉRANT QUE depuis décembre 2013, la municipalité utilise une partie du terrain PPL ainsi qu'une partie du garage qui s'y trouve pour l'entreposage de ses équipements lourds;

CONSIDÉRANT QUE c'est seulement à compter du premier janvier 2016 que la municipalité aura le contrôle de l'ensemble du terrain PPL et de son bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QU' il est néanmoins important de déterminer l'usage qui sera fait du terrain PPL;

CONSIDÉRANT QUE depuis le déménagement du bureau municipal, le service de la voirie de la municipalité a besoin d'espace pour l'entreposage de son matériel et de ses équipements ainsi que pour le bureau de l'inspecteur des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE les activités de loisir représentent un des éléments qui contribuent à la qualité de la vie, à la notoriété et à la capacité d'attraction de nouvelles familles ou de retraités dans les municipalités rurales;

À ces causes, il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le bâtiment principal situé sur le terrain PPL ainsi que le terrain adjacent soient utilisés dès que possible comme garage municipal servant notamment à l'entreposage du matériel et des équipements de la voirie ainsi que pour le bureau de l'inspecteur des travaux publics;

QUE la majeure partie de la superficie du terrain PPL soit allouée à différentes activités reliées aux loisirs;

QUE le programme triennal d'immobilisations 2015-2017 de la municipalité qui sera adopté en décembre 2014 contienne des projets relatifs aux infrastructures de loisir;

QUE la nature des activités de loisirs qui seront prévues pour le terrain PPL soit précisée dans le programme triennal d'immobilisations 2015-2017 de la municipalité.

M. Adrien Steudler enregistre sa dissidence dans cette décision.

2014-11-211

#### **8.10. Embauche d'un préposé à l'entretien de la patinoire extérieure**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une candidature pour le poste de préposé à l'entretien de la patinoire extérieure;

CONSIDÉRANT QUE le candidat est un résident de la municipalité de Racine;

À ces causes, il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que ce conseil engage M. Éric Jalbert à titre de préposé à l'entretien de la patinoire;

Que ce conseil municipal procède à l'embauche de M. Éric Jalbert au taux de 14 \$ par heure.

2014-11-212

#### **8.11. Demande de participation financière — Nez rouge (80 \$)**

CONSIDÉRANT QU' Opération Nez Rouge de la région de Windsor offre un service de raccompagnement dans toute la MRC du Val-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE les dates d'opérations seront les vendredis et samedis du 29 novembre au 20 décembre 2014, incluant le 31 décembre 2014;

CONSIDÉRANT QU' Opération Nez Rouge Windsor et région a demandé une subvention à la municipalité de Racine, au montant de quatre-vingts dollars (80 \$);

CONSIDÉRANT QUE cette subvention permettra de défrayer les coûts d'essence réclamés pour le transport des bénévoles d'Opération Nez Rouge Windsor et région pour 2014.

À ces causes, il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que ce conseil autorise la contribution financière à Opération Nez Rouge Windsor et région de quatre-vingts dollars (80 \$) pour couvrir les frais d'essence réclamés pour le transport des bénévoles.

2014-11-213

#### **8.12. Demande de financement du Comité ÉLÉ**

CONSIDÉRANT QUE le Comité d'éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) du Val-Saint-François est en place depuis septembre 2006;



CONSIDÉRANT QUE ce comité regroupe de nombreux partenaires de la MRC et fait, par plusieurs activités de sensibilisation, l'éveil à la lecture et à l'écriture pour les enfants de 0 à 12 ans;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra de remettre un livre pour chaque enfant dont la famille bénéficie d'un panier de Noël.

À ces causes, il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers

Que ce conseil autorise la dépense de soixante-cinq dollars (65 \$) pour l'année 2014.

#### **9. QUESTIONS DIVERSES :**

#### **10. DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum)**

La période de questions débute à 19 h 23 et se termine à 19 h 33.

Les sujets du point 8.3, l'opération vert-verre et l'absence du budget 2014 sur le site Web de la municipalité ont été discutés.

2014-11-214

#### **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant

M. le conseiller Michel Brien propose la levée de la séance à 19 h 34.

\_\_\_\_\_  
M. François Boissonneault  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mme Mélisa Camiré  
Directrice générale et secrétaire-trésorière